

## Rencontre Amplifiée Des Acteurs musicaux de la Région : Métropole lilloise

Vendredi 07 avril 2023 à La Condition Publique - Roubaix

### Déroulé de la journée

- 10h-12h30 : *Horizon 2030 pour les musiques actuelles en métropole lilloise : on y va ensemble ?* - Format « World café »
- 12h30-14h : Pause déj
- 14h-15h30 : *Venez à la rencontre de l'équipe du pôle Haute Fidélité !*
- 16h-18h : Réalités et rôle culturel des cafés-concerts en métropole lilloise

### Rappel sur le rôle des RADAR :

Découvrir les acteurs, animer les territoires, provoquer l'interconnaissance, développer les coopérations, accompagner les porteurs de projets, rassembler les musiques actuelles : à travers les RADAR, Haute Fidélité donne régulièrement rendez-vous aux quatre coins de la région pour créer la rencontre et évoquer les problématiques et les forces de chaque territoire.

### Objectifs :

- Créer du commun pour les acteurs des musiques actuelles dans leur diversité
- Améliorer la concertation et la relation aux partenaires publics en ayant un prisme territorial
- Partager ensemble constats et enjeux pour notre secteur en MEL et se projeter autour de perspectives communes
- Poser les bases d'un plaidoyer commun en faveur des musiques actuelles sur notre territoire en partant de ressentis collectifs

### Méthodologie et contexte du territoire métropolitain lillois :

- Sollicitations du pôle par la mairie de Lille par rapport à des données concernant les musiques actuelles à Lille (rapport sur les musiques amplifiées dans l'espace public suite à la fête de la musique 2022 et l'interdiction de musiques amplifiées).
- Rencontre avec la MEL
- 15 entretiens menés auprès de plusieurs adhérents en MEL
- Un certain nombre de problématiques qui reviennent sur le territoire et qui ne sont pas réglées voire qui s'empirent
- Une méconnaissance des élus des réalités du secteur
- Un contexte particulier : beaucoup d'offre de concerts en MEL, contexte de reprise post-covid, phénomènes de concentration dans le secteur (échelle nationale) et urgence écologique

### 3 sujets transversaux et stratégiques, points de repère de la rencontre :

- Transition écologique et sobriété des pratiques
- Droits culturels des personnes (égalité, inclusivité, relation aux personnes, aux publics, places des publics etc.)
- Diversité culturelle (une place pour toutes les esthétiques etc.)

## Sommaire

---

« World café » : Horizon 2030 pour les musiques actuelles en métropole lilloise : on y va ensemble ? p.3

Table-ronde et discussion : Réalités et rôle culturel des cafés-concerts en métropole lilloise – p.13



**« World café » :**  
**Horizon 2030 pour les musiques actuelles en métropole lilloise :**  
**on y va ensemble ?**

---

**Présent.e.s** : 26 personnes + 6 salarié·es de Haute Fidélité

Le **World Café** est un processus créatif qui reproduit l'ambiance d'un café. Les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables puis changent de table à intervalles réguliers pour féconder les conversations avec les idées issues des rotations précédentes. (Source et méthode détaillée : <https://www.metacartes.cc/faire-ensemble/recettes/world-cafe/>)

Suite à la quinzaine d'entretiens menées en amont du RADAR, 5 thématiques prégnantes sont ressorties et ont permis de formuler 5 grandes questions à laquelle les participant·es de la rencontre tentent de répondre :

- 1. Comment améliorer la diffusion des concerts en MEL ?**
  - La diffusion (place des « émergents », diversité culturelle et artistique, publics, cohabitation public/privé, espaces existants...)
  
- 2. Quelles conditions pour soutenir la structuration professionnelle des porteureuses de projet de musiques actuelles en MEL ?**
  - La structuration des acteurs et du secteur (espace de travail, mise en lien avec les pairs, les outils, formations, innovation R&D...)
  
- 3. Comment mieux accompagner les pratiques musicales et soutenir la création ?**
  - Accompagnement et développement des pratiques musicales et de la création (studios, développement artistique, soutien à la création...)
  
- 4. Comment s'adapter aux publics/usagères/auditeurices/personnes de demain ?**
  - Relation avec les personnes (personnes, communautés, inclusivité...)
  
- 5. Comment améliorer les relations avec les partenaires publics ?**
  - Relation avec les pouvoirs publics

*Le document suivant propose une restitution brute des échanges qui ont eu lieu sur chaque thématique. Il reprend les notes inscrites à chaque table et les synthèses présentées à l'oral par les participant·es au world café.*

**Table n° 1 :**

**Comment améliorer la diffusion de concerts au sein de la MEL ?**

**Un maillage d'infrastructures à renforcer pour soutenir la diversité culturelle :**

- Des points positifs :
  - Une pluralité de lieux de diffusion existants à différents endroits dans la MEL (cafés-concerts, SMAC etc.)
  - Un nombre important de propositions sur la MEL en termes de programmation et d'esthétiques.
  - Une bonne complémentarité entre les espaces et sentiment d'une « concurrence saine », un maillage correct sur l'agglomération lilloise.
  - Des publics présents et réactifs
- Mais, des points négatifs : il y a finalement peu de salles adaptées à l'émergence avec des conditions professionnelles pour un territoire comme la MEL.
  - Un manque de lieux de diffusion de petites jauge ou « intermédiaire » (100-300 personnes)
  - Problématique des lieux intermédiaires (accès petites assos et publics)
  - Pas assez de possibilités pour les releases parties notamment
  - Problématique sur certaines esthétiques, musiques extrêmes, musiques électroniques : l'accès à des conditions professionnelles et l'accès à des lieux adaptés
- Un point noir sur les musiques électroniques et la vie nocturne :
  - Difficultés d'accès à des espaces de diffusion adaptés dans des conditions professionnelles (collectifs de dj, organisateur·rices, artistes et publics) contrainte de jouer dans des lieux pas adaptés (sécurité, son, etc.)
  - Resserrement de la vie nocturne sur deux, trois axes à Lille, fermeture des cafés-concerts et sentiment que certaines pratiques/concerts sont repoussées de plus en plus en dehors de Lille
- Un enjeu sur le financement des structures de diffusion sans lieu fixe

**Connaître et faire connaître les musiques actuelles et leur fonctionnement auprès des habitants/publics**

- Problème d'identification par les publics des différents types de lieux et de leurs modes de fonctionnement (prix divers, méconnaissance des différences d'un lieu à l'autre).
- Problématique de faire bouger les publics dans des lieux non loin de la MEL où il y a des propositions artistiques (Oignies, etc.)
- Les coûts évoluant de façon variable (augmentation), il y a une perte des « classes moyennes » des concerts : la découverte et l'émergence attirent moins les personnes

(le baromètre 2022 du live du CNM montre que les gros concerts attirent toujours, mais une perte sur les concerts de moyennes jauge et hors têtes d'affiche)

- Billetterie expliquée : pédagogie à faire sur les coûts d'un spectacle : artistique/technique/lieux/salaires (public et partenaires publics)

### **Des relations aux élu·es et partenaires publics à renforcer**

- Des difficultés à comprendre la politique culturelle en faveur des musiques actuelles à Lille : où est la Ville de Lille ? Grosse présence sur les releases parties avant, mais quid aujourd'hui ?
- Problématique d'accès aux élu·es et technicien·nes des collectivités pour porter notre voix sur ces sujets ? (Plaidoyer pour les musiques actuelles)
- Besoin de (re)nouer des liens avec les institutions peu accessibles
- Problématique du développement durable pas assez prise en compte dans la diffusion des concerts et besoin de soutiens financiers pour enclencher de réelles démarches impactantes

### **Autres enjeux internes au secteur :**

- Enjeu de l'accueil de propositions artistiques qui évoluent dans leur forme en fonction des lieux sur un temps donné : plasticité artistique (adapter le show au lieu et non l'inverse)
- Un besoin d'accompagnement, de sensibilisation, « d'éducation » des lieux de diffusion non habituels sur la rémunération des artistes
- Mieux travailler à la complémentarité des lieux (avec le soutien des pouvoirs publics)
- Enjeu principal : faire en sorte de maintenir une diversité à l'échelle de la métropole

**Table n°2 :**

<b>Quelles conditions pour soutenir la structuration professionnelle des porteur·euses de projet de musiques actuelles en MEL ?</b>
---

### **Des financements à faire connaître et à renforcer :**

- Aides à l'emploi : FONPEPS, CREAP, GIP-Café Culture...
- Un besoin d'aides au fonctionnement, aux frais fixes (Contrat de filière, Convention pluriannuelles d'objectifs avec les partenaires publics à développer)
- Solliciter des subventions relevant non pas de la culture mais du soutien économique des Industries Culturelles et Créatives (ICC) – MEL et Région
- S'appuyer sur la ressource pour faire connaître ces dispositifs (music-hdf)
- Interroger les différents modèles économiques dans le secteur des musiques actuelles : une diversité de modèles et une complexité à trouver les bons équilibres
  - o Viabilité des modèles économiques ?
  - o Quels statuts choisir ?
  - o Subventions ou pas ?
  - o Financements privés ?

### **Des synergies entre les acteurs à mettre en place ou soutenir :**

- Des enjeux de mutualisation (notamment sur la ressource, faire en sorte que les acteurs soient plus proactif)

- Mentorat : identifier les compétences en Hauts-de-France
- L'envie et le besoin d'avoir un lieu pépinière permettant la mutualisation de moyens : bureaux partagés, espace de création, diffusion, répétition, lieu de stockage. *Sorte de ruche des musiques actuelles en 2023.*
- Enjeux d'accompagnement et formation professionnelle « à 360° » pour connaître l'écosystème des musiques actuelles et les spécificités de chaque pan du secteur (par exemple : codes du rap par exemple)
- Interconnaissance des structures
  
- Penser des « Circuits de développement d'artistes » au-delà de l'accompagnement des salles :
  - ➔ Localiser + (MEL)
  - ➔ Mieux se connaître entre producteur·rices et acteurs de l'accompagnement, travailler ensemble, mettre en place des coproductions
    - Casser les questions des préjugés : public/privé, genres musicaux etc.
    - Quid des financements Région/MEL sur de la production mutualisée et du soutien à la coopération
    - Infos sur les groupes accompagnés aux producteurs

#### **Des pistes d'accompagnement à développer :**

- Besoin de pros formés et spécialistes
- Mise en valeur de l'existant
- Accompagnement long à la structuration de
  - Projet professionnels (CdF) – Existe via les aides aux ICC (Institut Français, BPI), par exemple sur des volets innovation/investissement
  - D'artistes (un an seulement ??!)
- Aller sur lignes financement autres que celles les plus utilisées (financements éco de la MEL ou Région, etc.)

#### **Des enjeux forts liés à la formation :**

- la question de l'évolution professionnelle sur un poste
- le fait de monter en compétence
- garder les gens dans la même boîte, dans la même région
- Formation VS transmission interne (guide d'accueil) – AFDAS

#### **Ressources/formations/info :**

- Structuration VS statuts en tant qu'accomp/mgmt indépendant

#### **Des manques identifiés :**

- Numérique : identifier les projets artisitque :
  - Pour les publics (promo de la création locale)
  - Pour les pros
- Communication sur la création régionale / génération de pros VS artistes jeunes : « on ne sait pas faire » (comm/accomp)
- Lieux de répétition, lieux de diffusion : clubs et petites jauge, relais privés pour la diffusion

- Complexité à trouver des locaux sur la MEL et d'endroits ou croiser des collègues partageant nos activités (pépinière géante comme idéal à 2030)

#### **Des outils pour développer la ressource et l'interconnaissance :**

- Des synergies/complémentarités à renforcer :
  - o Meilleure connaissance écosystème,
  - o Mutualisation infos et partage ressources, mutualisation compétences et formation/mentorat, en particulier sur compréhension écosystème (pros pas assez formé.e.s sur compréhension autres activités filière), ou encore accompagnement des artistes (accompagnants pas forcément au fait des codes sur certaines esthétiques spés – rap par exemple)
- Site qui recense les acteurs/artistes (catalogues) : cartographier structures et compétences sur la MEL (affiner music-hdf ?)
- Aides financières : appuyer info-ressource pour que ce soit mieux connu
- Besoin de plus de rdv pros, de rencontres, d'échanges sur des enjeux communs pour renforcer l'interconnaissance des acteurs
- Outils pour les artistes qui recensent les acteurs locaux
- Un gap public/privé dans ce que chacun fait : connaissance catalogues, actions, formes d'accompagnement et cibles parmi les accompagnés
- Mutualiser attentes et plaidoyer sur les questions de financement
- Question du transfert de savoir-faire et de la préservation des compétences en région aux structures/projets locales
- Numérique : identification des projets artistiques pour les publics, aussi pour les pros (catalogues dédiés aux amateurs)
- Aide financière, aide à l'emploi – problème d'infos/ressource
- Etre plus pro-actif pour faire circuler l'information au sein du réseau (adhérents du pôle)

**Table n°3 :**

#### **Comment mieux accompagner les pratiques musicales et soutenir la création ?**

#### **Un manque d'infrastructures qui nuisent à l'expression de la diversité culturelle :**

- Manque de lieux de production, de résidences, d'espaces de répétition pour les groupes
- Difficulté de trouver des espaces de travail, des bureaux, des espaces de synergies et de rencontres pour les structures, entourages professionnels, collectifs d'artistes...
- Des difficultés pour les amateurs et groupes souhaitant se professionnaliser à se produire et un manque d'opportunités pour jouer :
- Manque de lieux de diffusion (premières scènes, bars et clubs, 1ères parties, tremplins adaptés...) : notamment des lieux de petite taille pour permettre à des groupes en développement de se produire
- Pour certaines esthétiques comme le jazz/musiques improvisées, musiques expérimentales ou les musiques électroniques, il y a peu voire pas de lieux dédiés et adaptés (au contraire de villes comme Lyon, Nantes, Marseille, Tours...) – enjeu de diversité culturelle à défendre pour une métropole comme celle de Lille.
- Une diversité de lieux de diffusion trop fragile : l'exemple des cafés-concerts aux équilibres économiques fragiles, la question des nuisances sonores et des relations compliquées avec le voisinage et la mairie de Lille (fermetures accrues des cafés-concerts)

- Beaucoup de demandes de groupes pour peu d'espaces de diffusion : embouteillage dans les programmations et les salles
- Sentiment d'un manque de diversité dans les programmations et les dispositifs d'accompagnement (Crossroads, Tour de Chauffe, Kick off etc.) ;
- Peut-être développer des dispositifs dédiés à différents niveaux de groupes (différents paliers pour différents niveaux de développement) : penser des circuits d'accompagnement et de développement d'artistes
- Penser l'articulation entre le développement artistique (marché de la musique) et l'accompagnement artistique (relevant de l'utilité sociale et désintéressé)
- Une piste de travail possible : les productions mutualisées pour soutenir la création locale (ex : Production mutualisée en Bretagne)

#### **S'adapter aux nouveaux usages et aux nouvelles pratiques de la musique :**

- De nouveaux publics, de nouvelles pratiques (loisirs), de nouveaux usages, de nouvelles esthétiques (fort développement du rap et des musiques électroniques = des enseignements pas adaptés)
- Enjeu de l'adaptation et de la formation des professeur·es et enseignant·es sur les esthétiques en vogue et nouvelles pratiques (MAO, beatmaking...).
- Adaptation au numérique et aux nouveaux usagers/publics (notamment 12-17 ans) : comment on enseigne à ces générations et être plus en adéquation avec nouveaux usages ?
- Plus largement, besoin adaptation enseignement à tous les âges

#### **Développer les offres de formations :**

- Comment améliorer les formations existantes, les rendre « plus performantes » ? Comment forme-t-on ? Comment transmettre les compétences en interne dans les entreprises en s'appuyant sur les compétences en local ?
- Frontière pro/amateurs, question de la qualification : bien identifier où le groupe se situe pour mieux l'orienter
- Accès à l'enseignement et l'apprentissage des musiques actuelles : un état d'esprit à changer (comment ?) : via sensibilisation aux nouvelles pratiques, aux médias → notamment via l'EAC (dans les collèges etc.).
- Développer une relation rectorat/filière pour développer des expérimentations plus larges de sensibilisation au sein des écoles dès le plus jeune âge
- Pour améliorer l'accompagnement des artistes amateurs/semi-pro : adapter les formations en fonction des niveaux d'expérience des groupes.
- Besoin de plus de formation sur la dimension écosystémique de la filière type les Grandes Formes (développé par Haute Fidélité)
- Problématique de professionnel·les qui ne sont pas assez formés (connaissances sur l'écosystème de la musique, les spécificités de chaque pan du secteur : phono, édition etc.) pour aller solliciter d'autres partenaires
- Besoin de formation pour l'accompagnement des artistes (personnes en poste ne connaissent pas forcément tous les usages, besoin de référentiels sur le métier d'accompagnement)
- Dans les formations professionnelles (ex. ESMD), lien entre secteur professionnel et enseignement professionnel à renforcer : insister sur les réalités professionnelles.

### Des enjeux liés à l'interconnaissance des acteurs et la ressource :

- Des compétences (mentorat, formation...) à cartographier
- L'interconnaissance entre acteurs à renforcer (s'informer de ses actions, actualités, productions, des accompagnements en cours des artistes...)
- Enjeu de l'identification des projets artistiques sur le territoire (mieux connaître les artistes en région pour mieux les promouvoir)

**Table n°4 :**

### **Comment s'adapter aux publics/usagères/auditeurices/personnes de demain ?**

#### S'interroger sur les publics demain

- Un contexte incertain avec :
  - o Coûts accrus et un manque de moyens (également pour les publics)
  - o Forte volatilité des publics
  - o Des publics historiques des salles de concert vieillissant (place des senior)
- Besoin d'interroger la place des jeunes, la place des séniors, les « *publics de l'effondrement* »
- Une question centrale : comment toucher les publics s'il y a une déperdition des publics

#### L'enjeu du numérique :

- A envisager comme une opportunité et un complément (et non comme outil de remplacement)
- Développer de nouveaux outils numériques au service des projets culturels et de la création :
  - o Métavers ou NFT pour des infos, invitations en avant-première...
  - o Le numérique comme moyen d'optimiser les productions de l'artiste
  - o Le numérique pour prolonger l'expérience des concerts en présentiel et donner l'envie aux spectateurs de passer du virtuel au réel (risque ?)
- Des questionnements sur les limites du numérique :
  - o Le numérique mène-t-il à une individualisation de l'expérience ?
  - o Réfléchir à comment toucher les publics sans le numérique ? (Cela permet de penser la réelle plus-value des outils numériques)

#### Des enjeux d'accessibilité :

- Investir de nouveaux lieux (pas nécessairement des lieux culturels : par exemple des lieux insolites, des lieux de transition...)
- Penser le futur des salles de concerts :
  - o Développer les formats « hors les murs »
  - o Aller-vers les publics
  - o Mettre l'accent sur les équipes et pas que sur les équipements (singularité des lieux et des façons de fonctionner)
  - o Casser l'élitisme et proposer des expériences (sortir du concert classique et frontal : public VS scène), et travailler l'ambiance
- Aller-vers et sensibiliser : proposer des temps récurrents, des séries d'événements
- Développer les liens entre les artistes et les publics et s'appuyer sur les « circuits-courts » (tissus locaux d'artistes et d'acteurs culturels)
- Enjeu sur les petits lieux (besoin d'aide et d'accompagnement) VS les gros lieux (soucis de conception – problèmes d'exploitation)

### **Des enjeux de médiation :**

- Education : sensibiliser les plus jeunes pour recréer l'engagement et l'envie
- Repenser « l'action culturelle » : comment toucher des nouveaux publics ?
- Penser la transversalité des publics
- Programmes en journée (pour intégrer les séniors par exemple)
- Investir de nouveaux canaux de communication
- Plateforme (prescription)

### **Des modes de fonctionnement à repenser ?**

- Quel modèle choisir ? Au 1er plan, la programmation et au 2nd plan l'importance de l'ambiance (ou bien l'inverse ?)
- Adapter la salle (sonore, accessibilité...)
- Etre un lieu artistique plus qu'un lieu de diffusion
- Des modes de programmation à interroger : qui la produit ? Qui compose le panel de programmateurices ? Inclure les publics dans les processus de programmation ?
- Sortir d'un rapport de verticalité et revoir les modes de gouvernances des projets culturels pour intégrer les publics
- Faire revenir les publics

**Table n°5 :**

### **Comment améliorer les relations avec les partenaires publics ?**

### **Des freins liés aux modalités de demandes de subventions à lever :**

- Une « sur-administration » et une multiplicité d'appels à projet très chronophage et qui étouffe les équipes
- Des multiplicités de guichets, de formalités, de technocraties, de bilans à rendre qui, à terme, font perdre le sens des projets et qui font que les acteurs parlent finalement peu de leur projet.
- Ce fonctionnement pousse les acteurs à monter en compétence sur des volets administratifs, mais encore faut-il qu'ils soient accompagnés.
- Tributaire de la verticalité des institutions et des organigrammes,
- Un besoin de sécuriser les modèles économiques
- Améliorer la transversalité des services régionaux et dans les appels à projet (culture et secteur économique, création et industries culturelles et créatives...)

### **Une précarité des petites structures privés œuvrant dans le développement artistique à faire reconnaître :**

- Une part d'auto-financement très forte pour les acteurs du secteur privé lucratif de petites tailles (60/70%)
- Un besoin pour ces acteurs du développement artistique de sécuriser leur modèle socio-économique et en même temps travailler les contenus de leurs projets en parallèle
- Des difficultés à faire financer des frais de fonctionnement pour ces structures
- Globalement une difficulté des acteurs à toucher des aides au fonctionnement

### **Un travail de sensibilisation, information, formation des élu·es et technicien·nes à faire pour une meilleure appréhension des spécificités du secteur :**

- Besoin d'une meilleure lecture et compréhension des projets par les élu·es et technicien·nes (Haute Fidélité comme facilitateur)
- Besoin de développer l'information, la sensibilisation voire la formation des élu·es sur le fonctionnement des musiques actuelles
- Un problème de reconnaissance du milieu des musiques électroniques
- L'enjeu de la formation des élus (par exemple : une piste à porter par Haute Fidélité en lien avec Sciences Po) :
  - o Pour assumer et défendre les spécificités de la filière musiques actuelles parmi le spectacle vivant, qui reste la source principale d'identification pour des élus et techniciens (sentiment d'être noyés dans cet ensemble englobant et flou)
  - o Besoin de trouver un *modus operandi* : quel portage par le pôle à quel endroit ?
    - Via l'observation : produire des documents synthétisant nos spécificités et les données clés secteur (par ex « les MA représentent 56 % des recettes billetterie du spectacle en région »)
    - Trouver un endroit, un lieu, un espace pour travailler, discuter, faire plaidoyer sur ces questions (stratégie de plaidoyer à avoir)
  - o Besoin aussi de clarifier à notre échelle quelles sont nos missions premières de service public, et les missions relevant du privé ou du tiers-secteur (pas sûr qu'on ait les mêmes réponses dans la filière)
- Importance pour les acteurs de toujours répéter le projet de l'association et expliquer comment marche notre secteur. Chaque acteur comme ambassadeur de la filière.

### **Des liens à renforcer entre acteurs et partenaires publics :**

- Avoir des espaces de parole et temps de rencontre réguliers entre acteurs et élu·es et développer une relation directe avec les financeurs, récurrence de temps de rencontre sous l'égide du pôle par exemple.
- Besoin de davantage de relations avec les technicien·nes des collectivités et de l'Etat
- Ne pas hésiter à inviter les partenaires publics lors de certains C.A. stratégiques ou lors de temps-forts de la vie associative des acteurs
- Sentiment d'un fonctionnement ascendant des comités techniques et d'un évincement des acteurs de la filière sur certains sujets et les remontées
- Une envie et un besoin des acteurs d'être autour de la table lors des comités d'élu·es et comités de décision
- Améliorer auprès des acteurs la connaissance des institutions, de leur mode de fonctionnement (organigramme, interlocuteur·rices, commissions etc.)
- Problématique du turnover des chargés de mission (lorsqu'un·e technicien·ne n'est pas remplacée, il n'y a plus d'interlocuteur·rice-ressource)

### **Une interconnaissance entre acteurs à renforcer :**

- Continuer à alimenter et mettre à jour l'annuaire music-hdf, le faire connaître
- Renforcer l'interconnaissance entre acteurs pour permettre l'entraide, favoriser le partage de connaissance autour des institutions
- Identifier et référencer les compétences disponibles au sein des structures à l'échelle de la région (exemple de l'annuaire *Majeur.es*) pour permettre à d'autres structures de les solliciter, favoriser l'entraide et le transfert de savoir-faire.

- Créer des workshops sur des thèmes très spécifiques (admin, AAP et points de difficulté de remplissage, relations aux partenaires, projets européens etc.)

**Autres :**

- Quid de la mise à disposition de lieux et d'un partenaire bailleur, gérés en autonomie par des associations, structures, collectifs...
- Thierry Duval : *Plaidoyer éloquent pour la réhabilitation du saupoudrage dans les politiques culturelles*

**CONCLUSION**

- Questionnement sur le financement et l'intervention de la MEL à l'endroit de notre filière (quelles politiques à l'échelle de la métropole ?)
- Comment continuer cette dynamique de co-construction et de partage enclenchée aujourd'hui ?
- Besoin d'intégrer les partenaires publiques dans les prochaines étapes de concertation et de rencontres
- La piste du SOLIMA à creuser ([Schéma d'orientation et de développement des musiques actuelles](#))

## Table-ronde et discussion : **Réalités et rôle culturel des cafés-concerts en métropole lilloise**

---

### Personnes présentes :

- **Institutions et partenaires publics :**
  - Région Hauts-de-France : Benoît Dupont, chargé de mission musique pour la Région Haut de France et référent GIP
  - DRAC Hauts-de-France : Nicolas Guinet, chargé de mission musique
  - GIP Café-Culture : Samia Djitli, direction du GIP café culture
- **Réseaux et fédérations :**
  - Collectif Culture Bar-Bars (CCBB) : Yacine Mokhnachi et Sophie Destailleur : Bar la Petite Place (Lille) et présidente du CCBB à Lille
  - Haute Fidélité : Johann (directeur), Romain et Janset (communication/ressource), Anne-Laure (administratrice), Damien (études et observation), Antoine (accompagnement et animation)
- **Bars-concerts:**
  - Bar le Musical (Fives), Collectif CCBB : Ludovic Clin
  - Café-Musique l'Abattoir (Lillers) : Patrick Pouchain
  - Bar Les Sarrazins (Lille), Collectif CCBB : Joanna Stella
  - Café Citoyen (Lille) : Thibault Chambon café citoyen – en visio
  - Bar le Charlatan (Lille) : Alexis – en visio
- **Autres acteur·rices :**
  - CERAPS/Université de Lille : Audrey Safa
  - Festival Nuit libre (Lille) : Léo Julien
  - Association Just like Event : Theresa
  - Falvino, artiste musicien
  - Enlace Records, Festival Nexum : Joffrey Miroux et Sophie Vandeputte
  - 4Ecluses (Dunkerque) : Sylvain Doudelet, chargé d'accompagnement), ancien café-concert et aujourd'hui salle de concert de type SMAC, artiste musicien et membre de plusieurs groupes
  - Dynamo et antenne Inouïs Printemps de Bourges (Nord-Pas-de-Calais) : Camille Bailleux
  - In Illo Tempore : Céline Maas
- **Excusées :** La MEL et la Ville de Lille sont excusées.

### Trame de la rencontre :

- Quelques éléments de contexte et rappels historiques sur les cafés-concerts :
  - o CCBB
  - o Origines et rôle du GIP (rappel sur le fonctionnement du GIP)
  - o Focus métropole lilloise
- Place des café-concerts dans l'écosystème des musiques actuelles :
- Rôle de premières scènes pour l'émergence et lieux de diffusion intermédiaires indispensables pour les artistes (en voie de professionnalisation ou pour les esthétiques que les SMACs ne programment pas),
- Vis à vis des publics : rôle social de proximité, observatoire des pratiques des publics, enjeux de prévention
- Enjeu de diversité culturelle et d'accessibilité de la culture pour tous
- Freins et problématiques rencontrées par les bars (contraintes éco, administratives, politiques...)
- Enjeu de l'accompagnement et de la structuration du secteur des bars-concerts
- Pistes de travail et solutions collectives

### Introduction par Antoine et Johann (Haute Fidélité)

- Ce temps d'échange s'inscrit dans le contexte plus large de la rencontre territoriale « RADAR MEL » (journée de partage de constats et perspectives sur les musiques actuelles en métropole lilloise organisée par le pôle).
- Cet après-midi a vocation à échanger autour des enjeux relatifs aux cafés-concerts au sein de l'agglomération lilloise.
- La rencontre sur les cafés-concerts a réuni 24 personnes, des gérant·e·s et employé·e·s de bars, des acteurs des musiques actuelles (chargé·e·s d'accompagnement, artistes, associations organisatrices de concerts etc.), des technicien·ne·s de la DRAC et la Région Hauts-de-France. Les technicien·ne·s et élu·e·s de la MEL et Ville de Lille ont été excusé.e.s
- La question des cafés-concerts concerne directement le secteur des musiques actuelles pour leur rôle de première scène pour les artistes et les publics.
- Haute Fidélité a un seul café-concert adhérent : l'Abattoir à Lillers (le premier café-concert de la région labellisé par l'Etat), mais certains adhérents ont été des cafés-concerts dans le passé et sont devenus des salles de concerts (ex : Les 4 Ecluses à Dunkerque).
- Vrai enjeu de politique publique à la sortie de la crise covid, cela semble aussi être un enjeu pour la ville de Lille avec la mise en place d'un Conseil de la Nuit.

### Présentation du Collectif Culture Bar-Bars (CCBB) par Yacine Mokhnachi, chargé de mission pour la fédération nationale :

- L'association est née à Nantes il y a plus de 20 ans (en 1999), de la réunion de 6 cafés-culture nantais ne trouvant pas de réponses à leurs questionnements spécifiques. Face à la méconnaissance des spécificités du monde de la culture et du spectacle par les syndicats traditionnels des Hôtels/Cafés/Restaurants, la solution a été de se regrouper et de monter une association : le CCBB.
- Aujourd'hui la fédération nationale rassemble 400 à 500 acteurs répartis en France. Elle a pour objet la lutte pour la reconnaissance des cafés-concerts/cafés-culture.

**Sophie Destailleur, présidente de l'antenne lilloise de CCBB, ancienne gérante du bar « Le W » et actuelle gérante de « La Petite Place », complète :**

- A Lille, le CCBB compte une vingtaine d'adhérents, mais échange régulièrement avec une quarantaine de bars qui gravitent autour de la fédération sans être adhérent.
- Le collectif organise des réunions mensuelles.
- Encore plus depuis la fin de la crise sanitaire, les tenancier·ère·s ont de très fortes inquiétudes vis-à-vis de leur activité de concerts : problématique des nuisances sonores revenant en force voire qui s'accentuent depuis la fin de la crise sanitaire liée au covid.
- A cela s'ajoute un contexte économique très tendu (hausse des coûts), de réelles craintes de ne plus pouvoir continuer à faire du café-concert
- Sentiment partagé que l'image des bars-concerts, du point de vue des pouvoirs publics, est davantage reliée aux dérives (alcool, nuisances sonores, etc.) qu'au rôle social et culturel qu'ils ont en tant que lieux de culture, de promotion de l'émergence, etc.

**Présentation du dispositif « GIP café-culture » par Samia Djitli :**

- *Origines :*

Créé en 2015 par arrêté interministériel (sous la tutelle du Ministère de la Culture, de l'Intérieur et de Bercy), la volonté de départ de ce Groupement d'Intérêt Public était d'enrayer le travail illégal dans les lieux café-concerts et de payer justement artistes qui y jouent.

Il est né d'une réflexion d'une dizaine d'années pour trouver des solutions aux différentes problématiques liées à l'emploi artistique, en lien avec CCBB, les syndicats de salarié·es (SNAM CGT). L'objectif était d'accompagner les employeurs pour qu'ils payent normalement les artistes qui venaient jouer chez eux.

- *Modalités :*

Tous les fonds qui viennent abonder cette aide à l'emploi émanent des collectivités territoriales et doivent permettre l'accompagnement des cafés/bars/restaurants.

Le GIP préleve 10 % pour son fonctionnement et les 90 % restant = bars territoires et collectivités.

Pour obtenir l'aide, les cafés doivent répondre à trois conditions principales :

- 1) Relever de la convention collective cafés-restaurants,
- 2) Être un ERP de moins de 200 places, de type N catég. 5,
- 3) Être adhérent GUSO (guichet unique), toute demande de financement passe d'abord demande artistes technicien GUSO, à p. de là déclenche paiement.

Les premières collectivités sensibilisées sont Nantes, région Pays de la Loire (2015).

En 2023, 74 collectivités territoriales adhérentes dont 10 Régions.

- *Quelques chiffres :*

41 000 spectacles soutenus au niveau national depuis la création du GIP et 100 000 salaires aidés.

Travail d'information et de formation autour du GIP.

**Le GIP en Région Hauts-de-France par Benoit Dupont :**

La Région Hauts-de-France adhère depuis fin 2019 et finance le GIP à hauteur de 40 000€ (lancement initialement prévu en 2020 mais difficultés liées à la crise sanitaire).

70 bars inscrits au GIP, dont 37 bars financés pour 220 spectacles (dont 95 % musiques actuelles

Deux axes prioritaires sont portés par la Région :

- 1) Soutenir et favoriser la vie culturelle en région via l'emploi culturel et la diffusion artistique avec une attention très particulière aux territoires ruraux et plus faiblement dotés
- 2) Entraîner d'autres collectivités de la région dans l'adhésion au GIP.

La région fait un focus sur les zones les moins dotées : les enveloppes sont pensées en fonction de la taille de la collectivité. Plus la commune est petite, plus le territoire est petit, plus l'enveloppe est importante.

En adhérent au GIP, la Région entend aussi faire appel d'air pour enclencher des dynamiques dans les territoires. L'ambition de la Région est d'inciter les grands pôles urbains et autres collectivités à adhérer au GIP. Aujourd'hui ce n'est pas encore le cas.

En 2020, la Région apporte la moitié du financement : 20 000€ complété par le FONPEPS (60 000 € au total).

Depuis 2022/23, l'aide est de plus en plus sollicitée.

**Remarques et questionnements par rapport au GIP :**

- **Problématique de l'obtention de l'attestation de classification d'ERP catégorie 5**

Certains cafés adhérents à CCBB ont des difficultés à obtenir la commission de sécurité et obtenir l'attestation qui prouve la classification de l'ERP en catégorie 5 (nécessaire pour accéder au GIP). Une des raisons : il n'y a pas d'obligation pour ce type d'ERP d'avoir une de commission de sécurité.

Par exemple : le Musical (Lille Fives) est en attente depuis 1 an et demi et n'arrive pas à obtenir de date de visite.

- Il est nécessaire d'avoir ce papier pour prouver qu'on est un lieu et de moins de 300 places (cf. réf. paiement cachet). Cette problématique se retrouve dans d'autres villes en dehors de Lille : à Paris il faut passer par la Préfecture, à Toulouse par la sécurité civile). Dans d'autres villes comme Nantes, il existe un interlocuteur fléché sur cette question et c'est donc plus facile d'obtenir preuve de catégorie 5 (la commission n'est pas nécessaire).

- ➔ **Proposition : voir avec la Ville ou la MEL (service urbaniste, sécurité civile) pour avoir un interlocuteur fléché sur ce sujet.**
  - ➔ **A savoir :** Le GIP accepte les attestations délivrées par des tiers si celles-ci intègrent la dimension de l'établissement :
    - Entreprises liées à la gestion des risques du bâtiment (ex : SOCOTEC)
    - Entreprise de maintenance et d'installation des extincteurs
    - Services des droits des sols
    - Pompiers

- **Que se passe-t-il en cas de sous-utilisation des fonds du GIP sur un territoire ?**

Pour les Hauts-de-France, il reste à date 17 000 € (la contribution de 2020 n'a pas été sollicitée). **Dans ce cas, l'enveloppe est reportée sur l'année d'après (N+1).**

Fonctionnement de l'enveloppe en région Hauts-de-France :

- Communes de moins de 30 000 habitants → enveloppe totale de 18 000 € avec un droit de tirage de 900€ par an par café.
- Villes de 30 à 80 000 habitants → enveloppe de 10 000€ droit tirage par établissement 750€/an/café
- Villes de + 90 000 habitants → 2 000€ Lille, 2 000€ Amiens, 2 000€ Roubaix avec droit de tirage par établissement 750€/an

L'objectif à termes est que la ville de Lille contribue ce qui explique la taille réduite de l'enveloppe. Exemple de Toulouse, où il y a 4 niveaux de financeurs qui se complètent, de même en Bretagne, où la région et les départements financent.

À Nantes, le GIP est bien ancré au point que certains bars locaux l'intègrent d'entrée de jeu dans l'élaboration de leur modèle économique.

A savoir : si une collectivité territoriale adhère, elle adhère pour son territoire, il n'y a pas de redistribution d'un territoire à un autre.

- **Sur le sujet des plafonds des enveloppes par territoire : Si le fonds n'est pas utilisé dans sa globalité mais que des établissements qui aimeraient en profiter ne peuvent pas, est-ce qu'il y a réflexion sur les plafonds ?**

➤ En Nouvelle Aquitaine, c'est prévu dans le texte : s'il y a des fonds résiduels, le GIP fait une liste des établissements qui n'ont pas pu être financés car ils avaient atteint le plafond. Mais ce sont rarement les zones urbaines qui sont choisies par les régions.

➔ **Il y a un vrai enjeu à sensibiliser et mobiliser les villes au GIP.**

- **Quelles sont les motivations des bars à organiser des concerts, malgré les nombreux freins (notamment économiques) ?**  
**Combien de concerts les cafés autour de la table organisent-ils par an ?**

- Exemple du Café des Sarrazins qui organise environ 2 concerts par semaine. (11 GUSO en 2021, 21 GUSO en 2022).

- **Sophie Destailleurs (présidente de CCBB à Lille)** : « nos adhérents organisent des concerts par pure conviction ».
- L'antenne lilleoise de la fédération CCBB a fait passer un questionnaire à ses adhérents pour identifier les motivations et freins à organiser des concerts. L'objectif est de faire émerger des pistes de travail et des propositions d'actions. Il en ressort un tableau assez noir : **beaucoup de contraintes et de risques pour une rentabilité finale négative**.
- Les résultats du questionnaire ne sont pas encore compilés, mais 100 % répondants indiquent qu'ils ne font pas autant de concerts qu'ils voudraient. Il y a la question du coût (rémunération artistes, coûts d'installation de matériel adéquat, travaux d'insonorisation, étude d'impact sonore etc.). Cela demande des moyens importants. Une autre donnée à prendre en compte : en programmant de l'**'émergence culturelle'**, les artistes ne ramènent pas toujours du monde, voire pas des personnes qui consomment.
- A cela s'ajoute le fait qu'il n'y a pas toujours d'entrée payante :
  - Souvent par choix des tenancier·e·s (accès à la culture pour tous)

- Soit car l'activité principale d'un café étant la vente de boissons, on ne peut pas empêcher un·e habitué·e de venir quand il y a un concert.
- En résumé : beaucoup de coûts, peu de gain et des risques liées aux problématiques d'« émergence sonore ».
- Enfin, pour les adhérents de Culture Bar-Bars, les contrôles sont de plus en plus compliqués, certains subissent de fortes pressions des autorités locales. Les réglementations sonores rendent l'organisation de concerts impossible en pratique. Par exemple, dans les faits, un limiteur de son ne permet pas d'activité concerts pour certains styles de musique (dès qu'il y a une batterie par exemple).
- **Est-ce que cette situation est contextuelle et locale ou nationale ?**

**Yacine (CCBB)** : Le GIP a été construit pour faire en sorte de prendre en charge une partie des coûts de l'organisation de concerts, même si le reste à charge reste élevé. Après la crise sanitaire, les habitants des villes se sont habitués au silence dans les centres-villes. Dans les grandes villes, c'est de plus en plus compliqué d'organiser des concerts. A Rennes par exemple, la police municipale assure qu'il y a plus de plaintes de riverains.

Il semble y avoir plus de problème dans les grandes villes par rapport aux communes rurales où les cafés permettent là d'avoir une activité pour garder les jeunes. Il y a une différence de perception de ces lieux d'un environnement à l'autre : la posture politique devient dans ce cadre très importante.

→ Pour la Région Hauts-de-France : si de nombreux bars font remonter la question du droit de tirage (GIP) et réclament la possibilité de répartir l'enveloppe en fin d'année si celle-ci n'est pas complètement utilisée, alors cela pourra mener à une réflexion sur ces questions.

→ D'où l'importance du questionnaire de CCBB mis en place pour connaître les besoins des adhérents de la région.

Il pourrait être intéressant d'étendre le questionnaire au-delà de la MEL et de le partager plus largement. Néanmoins, il est construit autour des problématiques rencontrées dans la ville de Lille principalement (et en partie sur demande d'Arnaud Taisne, adjoint à la vie nocture à la Mairie de Lille). Il faudrait sûrement l'adapter pour qu'il puisse être diffusé plus largement.

→ **Enjeu important de l'observation et des données sur les cafés-concerts**

Dans le questionnaire à la question « est-ce que vous vous semblez reconnus ? », les réponses ne sont pas positives. Il y a de fort stéréotypes ancrés dans la société qui décrédibilisent le travail des bars. Les gérant·e·s sont souvent perçu·e·s comme ne respectant pas la loi, alors qu'ils ont un réel rôle social de proximité et que la majorité des bars essayent de faire au mieux (fin de concert à 22h, respect du voisinage etc).

- **Retour sur le Conseil de la Nuit à Lille : Est-ce que le sujet des cafés-concerts abordés ?**

Les cafés-concerts ne sont pas spécifiquement la seule cible du *Conseil de la Nuit*, il y a aussi des cafés classiques. Les adhérents lillois de Culture Bar-Bars partagent le constat qu'il n'y a pas assez de réunions, pas assez d'échanges, trop de personnes autour de la table, avec des grandes thématiques décidées à l'avance ce qui rend plus difficile les dialogues. Dans d'autres villes, les Conseils de la Nuit peuvent être de réels espaces de médiation.

A Lille les plaintes des riverains sont anonymes : le·la plaignant·e n'est pas là donc il ne peut pas y avoir de dialogue. A Rennes par exemple, il y a présence du·de la plaignant·e pour dialogue/médiation, rechercher ensemble des solutions.

- **Des incertitudes sur la fête de la musique 2023**

A Lille, le contexte politique n'est pas très favorable aux musiques actuelles dans l'espace public : en 2022, interdiction de musiques amplifiées dans l'espace public à l'occasion de la fête de la musique. Cette année des incertitudes pour la Fête de la Soupe (fête avec de concerts organisés à Wazemmes par l'association Attacafa) et des difficultés dans l'organisation de l'édition.

Un contexte qui épouse à la longue les équipes organisatrices d'événements culturels à Lille.

→ Manque de connaissance sur ce que c'est qu'organiser un événement en espace public.  
Impression que la fête de la soupe est le seul événement en espace public de France.

→ Manque de connaissance sur ce qu'est les musiques actuelles : différences musiques actuelles, amplifiées, amateurs etc.

Haute-Fidélité a été sollicité en novembre 2022 par le service culture de la ville de Lille suite à la FDLM. Demande pour faire un état des lieux musiques amplifiés dans l'espace public. Ce n'est pas le rôle du pôle de mener ce travail mais plutôt de l'accompagner et d'être en appui. D'où l'objectif de proposer à l'issue de la rencontre une forme de plaidoyer, d'un constat partagé en partant des acteurs.

→ Attention et pertinence des informations qui vont être recueillies dans le questionnaire CCBB.

→ Le pôle peut aussi organiser des temps de concertation plus larges.

La Fédération CCBB constate à Lille une certaine défiance des politiques envers les professionnel·le·s de la nuit. A Nantes et Rennes, par exemple, les chartes de la vie nocturne ont été négociées en tour de table. Le cadre de la fête de la musique, des terrasses amplifiées ou pas y ont aussi été discuté collectivement. C'était ensuite au politique de trancher, mais il y a eu une réelle écoute de l'avis des professionnel·le·s.

Sentiment qu'on oublie qu'il y a des gens dont c'est le cœur de métier.

→ Besoin d'accompagnement des collectivités sur le sujet des cafés-concerts et leurs réalités

La Fédération CCBB a constaté la violence des contrôles de police des cafés-concerts, « *on se sent presque comme des vendeurs de drogues [...] Heureusement qu'il y a de l'entraide collective.* »

- **Sur les enjeux de rémunération des artistes :**

Remarque de Theresa, salariée du Café Les Sarazins : « *Beaucoup de groupes cherchent des dates à Lille et se tournent vers nous, je leur dis oui mais on ne pourra pas vous payer, les bars ne payent pas.* »

→ Les personnes autour de la table constatent que la plupart des bars payent les artistes quand même avec leurs moyens (pas tous néanmoins).

→ Question du chapeau (même si le GIP a été inventé pour sortir du chapeau)  
Attention, légalement il y a une prise de risque avec la mise en place d'un chapeau (« collecte optionnelle ») : celui-ci doit être déclaré. Ex de bars qui expliquent le chapeau, ou payent nécessairement les artistes et se « remboursent » un peu avec le chapeau.

- **Témoignage d'un jeune artiste de rock sur la place des cafés-concerts :**

« Avec le groupe que je viens de monter, on joue à trois, légalement on est à 200€/cachet soit un total de 600€ si on veut faire un concert. Les cafés ne peuvent pas nous payer à ce prix, mais on ne va pas pour autant s'arrêter de jouer ! C'est compliqué lorsqu'on commence, qu'on est artiste émergent. C'est plutôt une chance de pouvoir jouer dans des cafés-concerts, de progresser etc. S'ils n'étaient pas là aucun artiste ne serait prêts être en règle.

Certains artistes et chargés d'accompagnement artistique autour de la table acquiesce ces propos.

- Les cafés-concerts ont un rôle important pour les artistes qui débutent : ce sont des premières marches pour les artistes qui souhaitent se professionnaliser où apprendre à faire de la scène, à faire de la musique. Il serait hypocrite d'aborder la question des cafés-concerts uniquement via le prisme des pratiques en amateur :
- Forme de concrétisation possible de ce temps d'échange : SOLIMA, des questions à aborder au sein du Conseil de la Nuit lillois.